

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente**

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site <http://www.campingdesologne.fr>. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

### **Article 2 - Conditions de réservation 2.1 Prix et règlement**

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA 10% comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que LA TAXE de SEJOUR n'est pas comprise dans le tarif.

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant du séjour. La carte FFCC, ACSI ou CI, ou la carte grise de la caravane peut être conservée le temps du séjour par le gérant pour paiement le jour du départ. (Hors contrat longue durée)

Pour les réservations locatives : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total des arrhes. Le solde du séjour déposé en banque un mois avant l'arrivée. Pour des raisons de sécurité, les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un représentant légal. Le Camping de Sologne se réserve le droit de procéder à l'annulation de la réservation ou de refuser l'accès du camping s'il constate que des mineurs de moins de 18ans sont non accompagnés de leur représentant légal. Toute personne violente ou montrant des signes d'agressivité, ou ne respectant pas le calme après 23H sera priée de quitter le camping. Aucun remboursement ne sera exigé.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 8 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et les sommes versées resteront acquises à la direction du camping.

### **2.2 Modification de réservation - désistement**

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Dès versement des arrhes (30%) cette somme n'est plus remboursable et acquise à l'établissement.

### **2.3 Annulation**

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Pour toute annulation parvenue plus de **1 mois** avant la date de début de séjour, les arrhes seront conservées par le gérant, et le solde du séjour sera remboursé. Sous 1 mois avant l'arrivée et dans le cas où une assurance annulation a été souscrite, le gérant du camping conservera la totalité du montant du séjour. L'assurance procédera au remboursement du séjour directement au locataire sur justificatif.

### **2.4 Rétractation**

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

### **2.5 Assurance annulation**

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Tarifs assurances : le camping porte à votre connaissance la possibilité de souscrire via le flyer de la FFCC transmis lors de la réservation (locative)

### **Article 3 - Déroulement du séjour 3.1 Arrivées et Départs**

En location : les arrivées s'effectuent à partir de **14 h et avant 20h (mais pas au-delà)**, les départs s'effectuent **avant 10 h**, n'importe quel jour de la semaine.

En emplacement : les arrivées s'effectuent à partir de **13 h et avant 21h (mais pas au-delà)**, les départs s'effectuent **avant 13 h**, n'importe quel jour de la semaine.

### **3.2 Caution**

Une caution de 345 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier. Des frais de modification seront appliqués pour tout changement de type d'hébergement, de forfait ou de la composition du séjour (animaux, kits, options...) survenant après la validation de la demande de réservation. Des frais de dossier : 40€ s'ajouteront au montant du séjour.

### **3.3 Départ**

Locatif et emplacement : tout retour de clé ou libération de l'emplacement après l'horaire indiqué, entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

### **3.4 Animaux**

Sur les emplacements : les chiens de catégorie 1 et 2 sont strictement interdits dans l'enceinte du site. Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur des locations. Les animaux doivent être tenus en laisse pendant tout le temps du séjour, les déjections seront ramassées par leur propriétaire dans tout le terrain de camping. En cas de non respect des règles d'hygiène et de propreté, le gérant peut procéder à l'expulsion du propriétaire du chien après paiement du séjour et frais additionnel de 35€.

### **3.5 Règlement intérieur**

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

### **Article 4 - Responsabilité**

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

### **Article 5 - Droit applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce.

### **Article 6 - Droit à l'image**

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le Camping de Sologne à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.